RCS : BREST
Code greffe : 2901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 00509
Numéro SIREN : 492 171 376
Nom ou dénomination : ABASQ ELECTROTECHNIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 20/01/2021 sous le numéro de dépôt 380

SOCOGEC

AUDIT

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

Benoist COURANT
Erwan LE GOFF
Stéphane MORVAN
Experts Comptables
Commissaires aux Comptes

Dépot N° 38
Le 19 JAN. 2021
R.C.S. BREST

Exemplaire Greffe

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE ABASQ ELECTROTECHNIQUE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

SARL ABASQ ELECTROTECHNIQUE
LOTISSEMENT ARTISANAL DE KERLOUIS
29870 LANNILIS

MEMBRE INDEPENDANT FRANCE DEFI

SARL ABASQ ELECTROTECHNIQUE
LOTISSEMENT ARTISANAL DE KERLOUIS
29870 LANNILIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE ABASQ ELECTROTECHNIQUE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Aux Associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision des associés en date du 24 décembre 2020, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

L'analyse des comptes annuels de votre société concernant l'exercice clos le 30 septembre 2020 fait apparaître les éléments suivants :

- Les derniers comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2020, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité, font apparaître des capitaux propres d'un montant de 155 989 euros pour un capital social de 15 000 euros ;
- Le bénéfice de l'exercice clos au 30 septembre 2020 s'élève à 139 489 euros pour un chiffre d'affaires de 1 740 651 euros.
- L'Excédent Brut d'Exploitation s'élève à 162 469 euros.

BC

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- à vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous ne pouvons attester que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas relevé d'avantages particuliers.

Fait à QUIMPER, le 11 janvier 2021

SARL L.G.M.A.
Commissaire aux Comptes et à La Transformation
Représentée par Benoist COURANT

ADVISIA
LE CONSEIL JURIDIQUE

Greffe du Tribunal de Commerce

150 rue Ernest Hemingway
29200 BREST

REÇU LE
19 JAN. 2021
GREFFE TRIB. COM. BREST

Le 15 janvier 2021
N/Réf. : MB/HJN
Objet : Rapport de transformation de la SARL en SAS
ABASQ ELECTROTECHNIQUE
492171376 RCS BREST

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du projet de transformation de la société ABASQ ELECTROTECHNIQUE, nous vous prions de trouver sous ce pli l'exemplaire du rapport établi par la société L.G.M.A, Commissaire à la transformation de ladite société, désigné par acte unanime des associés en date du 24 décembre 2020 2020.

Je vous remercie de retirer la somme de 15,27 euros de notre compte ADVISIA pour le dépôt d'actes.

Nous vous en souhaitons bonne réception et demeurons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Mireille BRONNEC
Assistante juridique Pôle PME
02.98.53.00.16
mbronnec@advisia.fr

Siège Social
1 Allée Marcel Cerdan
CS 33015
29334 QUIMPER CEDEX

Tél. 02 98 53 21 59
Fax 02 98 10 03 09